

A2G

Société par actions simplifiée au capital de 25 900 euros

Siège social : 265 avenue Mario Bénard,

83400 HYERES

500 225 396 RCS TOULON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 21 MARS 2024

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à 4.232.437 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : 4.232.437 euros

Affectation :

- Aux associés à titre de dividendes à hauteur de 2.000.000 euros
Soit un dividende de 285,71 euros par action,
- Au poste « Autres réserves » pour le solde, soit 2.232.437 euros
Ce qui porte le solde de ce poste à 23.748.485 euros,

Total affecté : 4.232.437 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 23.778.085 euros pour un capital de 25.900 euros.

Sur le plan fiscal, conformément aux dispositions de l'article 200 A, 1-A-1° du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les dividendes présentement distribués seront assujettis, pour les personnes physiques, au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8%, lequel est non libératoire et sera payé par la Société au plus tard le 15 du mois suivant le paiement de la distribution.

Les contributions et prélèvements sociaux dus au titre de cette distribution font l'objet d'un paiement à la source en application des dispositions de l'article L.136-7 du Code de la sécurité sociale. Le paiement à la source sera versé par la Société concomitamment au paiement du PFU de 12,8% décrit ci-dessus.

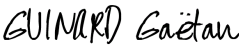
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale constate que les dividendes suivants ont été distribués au cours des trois derniers exercices :

EXERCICE	Dividendes par action	Revenus distribués éligibles à l'abattement	Revenus distribués non éligibles à l'abattement
Exercice clos le 30 septembre 2022	102,14 €	-	715.000 €
Exercice clos le 30 septembre 2021	-	-	-
DCU du 27 décembre 2021	428,57 €	2.296.142,86 €	3.857,13 €
Exercice clos le 30 septembre 2020	-	-	-

ADOPTION

Cette affectation a été adoptée par l’Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 21 mars 2024.

Certifié conforme
Le Président

DocuSigned by:

231B90E4B02F4F3...



Bilan actif

DocuSigned by:
GUINARD Gaëtan
231B90E4B02F4F3...

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2023	Net 30/09/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	24 149		24 149	24 149
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	43 392 849	2 000	43 390 849	43 390 849
Créances rattachées aux participations	6 554 202	500 762	6 053 440	5 347 525
Autres titres immobilisés	2 350 000	115 681	2 234 319	2 192 346
Prêts				
Autres immobilisations financières				
	52 321 200	618 444	51 702 756	50 954 869
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	2 318		2 318	604 456
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	659 407		659 407	195 282
Charges constatées d'avance (3)				
	661 725		661 725	799 738
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	52 982 924	618 444	52 364 481	51 754 608
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			6 554 202	5 829 829
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	30/09/2023	30/09/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	25 900	25 900
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 700	3 700
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	21 516 048	17 021 685
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	4 232 437	5 209 362
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	25 778 085	22 260 648
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	23 911 567	27 285 917
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 648 884	2 181 933
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 524	24 690
Dettes fiscales et sociales	120	119
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 300	1 300
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	26 586 396	29 493 960
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	52 364 481	51 754 608
(1) Dont à plus d'un an (a)	20 455 868	23 867 594
(1) Dont à moins d'un an (a)	6 130 528	5 626 366
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

DocuSigned by:
GUINARD Gaëtan
231B90E4B02F4F3...

	30/09/2023	30/09/2022
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)		
Chiffre d'affaires net		
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits	1	185
Total des produits d'exploitation (I)	1	185
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	27 511	43 635
Impôts, taxes et versements assimilés	159	157
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	75	2
Total des charges d'exploitation (II)	27 745	43 794
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-27 744	-43 609
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	4 562 121	6 057 414
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		-27
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	41 973	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers (V)	4 604 093	6 057 388
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	18 459	175 791
Intérêts et charges assimilées (4)	451 696	811 319
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (VI)	470 155	987 110
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	4 133 938	5 070 278
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	4 106 193	5 026 668

SAS A2G**Comptes annuels****Compte de résultat (suite)**

	30/09/2023	30/09/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-126 244	-182 694
Total des produits	4 604 094	6 057 573
Total des charges	371 657	848 211
BENEFICE OU PERTE	4 232 437	5 209 362
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	4 562 120	6 057 414
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	127 125	448 166

Annexe des comptes annuels

DocuSigned by:

GUINARD Gaëtan

231B90E4B02F4F3...

Règles et méthodes comptables

*Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023,
dont le total est de 52 364 481 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste,
dégageant un bénéfice de 4 232 437 euros.*

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/12/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2023 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L.123-12 à L.123-28 et R.123-172 à R.123-208 du code de commerce, modifié par les règlements ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 et ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition sont rattachés à ce coût d'acquisition.

Règles et méthodes comptables

Participations, titres, valeurs mobilières

Les titres de participation ont été comptabilisés, lors de leur entrée dans le patrimoine, au coût d'acquisition qui s'entend du prix pour lequel ils ont été acquis.

Pour les valeurs mobilières de placement, les frais accessoires ne sont pas incorporés dans le coût d'acquisition.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan. La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et produits

Seuls les créances certaines et les produits acquis ont été rattachés à l'exercice comptable.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Dettes et charges

Les dettes certaines qui existent à la clôture de l'exercice, figurent en comptes de tiers ou de charges à payer au passif du bilan.

Disponibilités

Les disponibilités sont enregistrées pour leur valeur nominale.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Constructions sur sol propre - Installations générales, agencements et - Installations techniques, matériel et outillage - Installations générales, agencements Immobilisations corporelles - Participations évaluées par mise en - Autres participations - Autres titres immobilisés Immobilisations financières	24 149			24 149
	24 149			24 149
	49 222 678	801 962	77 589	49 947 051
	2 350 000			2 350 000
	51 572 678	801 962	77 589	52 297 051
ACTIF IMMOBILISE	51 596 826	801 962	77 589	52 321 200

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Acquisitions			801 962	801 962
Augmentations de l'exercice			801 962	801 962
Ventilation des diminutions				
Cessions			77 589	77 589
Diminutions de l'exercice			77 589	77 589

Notes sur le bilanImmobilisations financièresListe des filiales et participationsRenseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS HYERDIS 83400 HYERES	1 000 000	6 817 152	99,99	7 628 540
SCEA ROCGUINE 83400 HYERES	1 000		95,00	-109 435
SAS ESPACE PASSERON 83400 HYERES	2 000	-484 303	100,00	-18 459
SAS LES VIGNES DE BEAUMONT 83400 HYERES	10 000	-164 185	100,00	-140 649
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	43 392 849	43 390 849	6 554 202		4 499 784
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Au 30 septembre 2023, le montant des pertes cumulés par la SAS ESPACE PASSERON est de 502 762 €.

Notre filiale est propriétaire d'un terrain sur lequel le projet commercial initial a été abandonné. A ce jour, une provision pour dépréciation des titres à 100% de 2 000 € a été constituée ainsi qu'une provision pour dépréciation de créance à hauteur de la situation nette négative pour un montant de 500 762 €, en l'absence de plus-value latente identifiable sur les actifs immobilisés de la société.

La société LES VIGNES DE BEAUMONT a été constituée fin 2020 et a pris en fermage le Domaine de Beaumont. Les trois premiers exercices marquent le démarrage de l'activité et les déficits comptables ne peuvent être considérés comme consécutifs de pertes de valeurs définitives. En ce sens, aucune provision n'a été constatée au titre de cette participation malgré des capitaux propres négatifs de 295 K€.

SAS A2G**Comptes annuels****Notes sur le bilan****Actif circulant****Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 6 556 520 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	6 554 202	6 554 202	
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	2 318	2 318	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	6 556 520	6 556 520	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	30/09/2023	30/09/2022
Créances rattachées à des participations	62 337	57 702
Total	62 337	57 702

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	641 957	18 459	41 973	618 444
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières				
Total	641 957	18 459	41 973	618 444
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières		18 459	41 973	
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 25 900,00 euros décomposé en 7 000 titres d'une valeur nominale de 3,70 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	7 000	4
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	7 000	4

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/03/2023.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	5 209 362
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	5 209 362
Affectations aux réserves	4 494 362
Distributions	715 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	5 209 362

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/10/2022	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/09/2023
Capital	25 900				25 900
Réserve légale	3 700				3 700
Réserves générales	17 021 685	4 494 362	4 494 362		21 516 048
Résultat de l'exercice	5 209 362	-5 209 362	4 232 437	5 209 362	4 232 437
<i>Dividendes</i>		715 000			
Total Capitaux Propres	22 260 648		8 726 800	5 209 362	25 778 085

Notes sur le bilan**Dettes****Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 26 586 396 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	23 911 567	3 455 700	12 409 984	8 045 884
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	2 572 571	2 572 571		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 524	24 524		
Dettes fiscales et sociales	119	119		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	77 615	77 615		
Produits constatés d'avance				
Total	26 586 396	6 130 528	12 409 984	8 045 884
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	3 370 685			
(**) Dont envers les associés	27 888			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 20 218 euros.

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	23 867 594	23 867 594	45 614 218
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	23 867 594	23 867 594	45 614 218

*Nantissement des titres de la société Hyerdis (valeur à l'actif : 43 379 891 €) au profit de la BECM, la BPI et la banque EDEL en garantie de l'enveloppe totale du financement de l'acquisition des titres de la société Hyerdis pour un montant total de 36 000 K€.

*Nantissement des comptes titres A2G détenus par M. GUINARD à hauteur de 5 400 K€ au profit de la BECM, en garantie de l'enveloppe totale du financement de la réduction de capital liée à la sortie d'un associé pour un montant total de 5 400 K€.

*Caution solidaire de M.GUINARD à hauteur de 1 080 K€ au profit de la BECM en garantie de l'enveloppe totale du financement de la réduction de capital liée à la sortie d'un associé pour un montant total de 5 400 K€.

* Nantissement d'un contrat de capitalisation à hauteur de 2 350 K€, en garantie de l'enveloppe totale du financement du renforcement du fonds de roulement pour un montant total de 3 970 K€.

Charges à payer

	30/09/2023	30/09/2022
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	43 973	47 638
Emprunts et dettes financières divers	23 162	20 521
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 584	17 906
Dettes fiscales et sociales	119	119
Total	84 838	86 184

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant facturé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 7 200 euros.

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/11/2007, la société SAS A2G est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS A2G, avenue Mario Benard 83400 HYERES.

Le groupe est constitué par :

- SAS A2G, société tête de groupe
- SAS ESPACE PASSERON, SAS HYERDIS et SAS LES VIGNES DE BEAUMONT, sociétés filiales.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

- Produits de l'exercice : 2 063 262 euros

- Charges de l'exercice : 1 937 018 euros

Soit une économie d'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice de: 126 244 euros.

Cabinet CCA

32 Allée Sébastien Vauban
Immeuble Espace Capitou
83600 FREJUS

Cabinet Vilaine & Associés

6-8 Impasse Augustin Fresnel, Bât Lavoisier
44800 SAINT-HERBLAIN

SAS A2G

Société SAS au Capital de 25 900 Euros

Siège social : 265 Avenue Mario Bénard
83400 HYERES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 30/09/2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30/09/2023

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS A2G relatifs à l'exercice clos le 30/09/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société A2G à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans le paragraphe « Renseignements globaux sur toutes filiales » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821.53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous nous sommes assurés des assertions indiquées dans le paragraphe « Renseignements globaux sur toutes les filiales » de l'annexe des comptes annuels.



Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société A2G à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président le 15/02/2024.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Fréjus, le 06/03/2024

Pour la Société CCA

Claude LAVANCHY
Commissaire aux comptes

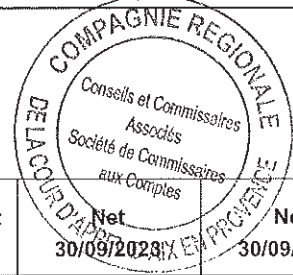


Pour le Cabinet Vilaine & Associés

Thomas BASTHISTE
Commissaire aux comptes

Christian PALVADEAU
Commissaires aux comptes

Bilan actif



	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2023	Net 30/09/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	24 149		24 149	24 149
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	43 392 849	2 000	43 390 849	43 390 849
Créances rattachées aux participations	6 554 202	500 762	6 053 440	5 347 525
Autres titres immobilisés	2 350 000	115 681	2 234 319	2 192 346
Prêts				
Autres immobilisations financières				
	52 321 200	618 444	51 702 756	50 954 869
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	2 318		2 318	604 456
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	659 407		659 407	195 282
Charges constatées d'avance (3)				
	661 725		661 725	799 738
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	52 982 924	618 444	52 364 481	51 754 608
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			6 554 202	5 829 829
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

SAS A2G

Comptes annuels



Bilan passif

	30/09/2023	30/09/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	25 900	25 900
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 700	3 700
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	21 516 048	17 021 685
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	4 232 437	5 209 362
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	25 778 085	22 260 648
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	23 911 567	27 285 917
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 648 884	2 181 933
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 524	24 690
Dettes fiscales et sociales	120	119
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 300	1 300
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	26 586 396	29 493 960
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	52 364 481	51 754 608
(1) Dont à plus d'un an (a)	20 455 868	23 867 594
(1) Dont à moins d'un an (a)	6 130 528	5 626 366
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

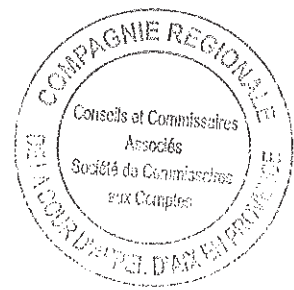


	30/09/2023	30/09/2022
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)		
Chiffre d'affaires net		
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits	1	185
Total des produits d'exploitation (I)	1	185
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	27 511	43 635
Impôts, taxes et versements assimilés	159	157
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	75	2
Total des charges d'exploitation (II)	27 745	43 794
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-27 744	-43 609
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	4 562 121	6 057 414
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		-27
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	41 973	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers (V)	4 604 093	6 057 388
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	18 459	175 791
Intérêts et charges assimilées (4)	451 696	811 319
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (VI)	470 155	987 110
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	4 133 938	5 070 278
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	4 106 193	5 026 668



Compte de résultat (suite)

	30/09/2023	30/09/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-126 244	-182 694
Total des produits	4 604 094	6 057 573
Total des charges	371 657	848 211
BENEFICE OU PERTE	4 232 437	5 209 362
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	4 562 120	6 057 414
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	127 125	448 166



Annexe des comptes annuels

Règles et méthodes comptables



Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023,
dont le total est de 52 364 481 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste,
dégageant un bénéfice de 4 232 437 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/12/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2023 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L.123-12 à L.123-28 et R.123-172 à R.123-208 du code de commerce, modifié par les règlements ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 et ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

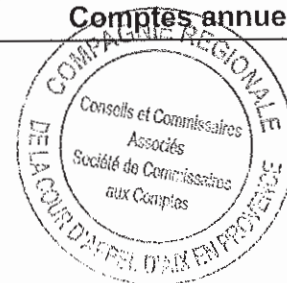
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition sont rattachés à ce coût d'acquisition.



Règles et méthodes comptables

Participations, titres, valeurs mobilières

Les titres de participation ont été comptabilisés, lors de leur entrée dans le patrimoine, au coût d'acquisition qui s'entend du prix pour lequel ils ont été acquis.

Pour les valeurs mobilières de placement, les frais accessoires ne sont pas incorporés dans le coût d'acquisition.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan. La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et produits

Seuls les créances certaines et les produits acquis ont été rattachés à l'exercice comptable.

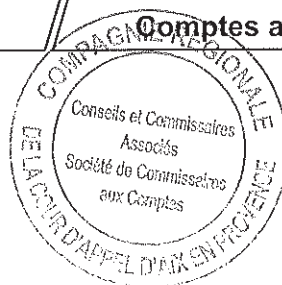
Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Dettes et charges

Les dettes certaines qui existent à la clôture de l'exercice, figurent en comptes de tiers ou de charges à payer au passif du bilan.

Disponibilités

Les disponibilités sont enregistrées pour leur valeur nominale.



Notes sur le bilan

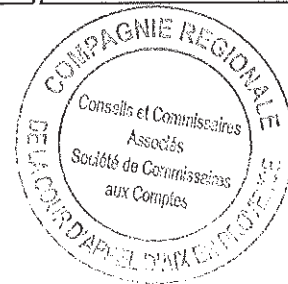
Actif immobiliséTableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Constructions sur sol propre	24 149			24 149
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements				
Immobilisations corporelles	24 149			24 149
- Participations évaluées par mise en				
- Autres participations	49 222 678	801 962	77 589	49 947 051
- Autres titres immobilisés	2 350 000			2 350 000
Immobilisations financières	51 572 678	801 962	77 589	52 297 051
ACTIF IMMOBILISE	51 596 826	801 962	77 589	52 321 200

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Acquisitions			801 962	801 962
Augmentations de l'exercice			801 962	801 962
Ventilation des diminutions				
Cessions			77 589	77 589
Diminutions de l'exercice			77 589	77 589

Notes sur le bilan

Immobilisations financièresListe des filiales et participationsRenseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS HYERDIS 83400 HYERES	1 000 000	6 817 152	99,99	7 628 540
SCEA ROCGUINE 83400 HYERES	1 000		95,00	-109 435
SAS ESPACE PASSERON 83400 HYERES	2 000	-484 303	100,00	-18 459
SAS LES VIGNES DE BEAUMONT 83400 HYERES	10 000	-164 185	100,00	-140 649
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

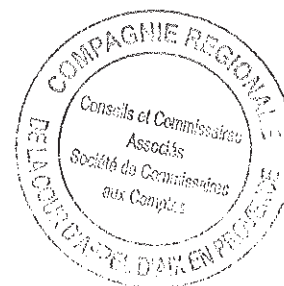
	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	43 392 849	43 390 849	6 554 202		4 499 784
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Au 30 septembre 2023, le montant des pertes cumulés par la SAS ESPACE PASSERON est de 502 762 €.

Notre filiale est propriétaire d'un terrain sur lequel le projet commercial initial a été abandonné. A ce jour, une provision pour dépréciation des titres à 100% de 2 000 € a été constituée ainsi qu'une provision pour dépréciation de créance à hauteur de la situation nette négative pour un montant de 500 762 €, en l'absence de plus-value latente identifiable sur les actifs immobilisés de la société.

La société LES VIGNES DE BEAUMONT a été constituée fin 2020 et a pris en fermage le Domaine de Beaumont. Les trois premiers exercices marquent le démarrage de l'activité et les déficits comptables ne peuvent être considérés comme consécutifs de pertes de valeurs définitives. En ce sens, aucune provision n'a été constatée au titre de cette participation malgré des capitaux propres négatifs de 295 K€.

Notes sur le bilan

Actif circulantEtat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 6 556 520 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	6 554 202	6 554 202	
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	2 318	2 318	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	6 556 520	6 556 520	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	30/09/2023	30/09/2022
Créances rattachées à des participations	62 337	57 702
Total	62 337	57 702

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	641 957	18 459	41 973	618 444
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières				
Total	641 957	18 459	41 973	618 444
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières		18 459	41 973	
Exceptionnelles				

Capitaux propresComposition du capital social

Capital social d'un montant de 25 900,00 euros décomposé en 7 000 titres d'une valeur nominale de 3,70 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	7 000	4
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	7 000	4

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

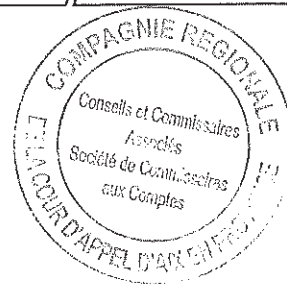
Décision de l'assemblée générale du 30/03/2023.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	5 209 362
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	5 209 362
Affectations aux réserves	4 494 362
Distributions	715 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	5 209 362

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/10/2022	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/09/2023
Capital	25 900				25 900
Réserve légale	3 700				3 700
Réserves générales	17 021 685	4 494 362	4 494 362		21 516 048
Résultat de l'exercice	5 209 362	-5 209 362	4 232 437	5 209 362	4 232 437
Dividendes		715 000			
Total Capitaux Propres	22 260 648		8 726 800	5 209 362	25 778 085

Notes sur le bilan

DettesEtat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 26 586 396 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	23 911 567	3 455 700	12 409 984	8 045 884
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	2 572 571	2 572 571		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 524	24 524		
Dettes fiscales et sociales	119	119		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	77 615	77 615		
Produits constatés d'avance				
Total	26 586 396	6 130 528	12 409 984	8 045 884
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	3 370 685			
(**) Dont envers les associés	27 888			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 20 218 euros.

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	23 867 594	23 867 594	45 614 218
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	23 867 594	23 867 594	45 614 218

*Nantissement des titres de la société Hyerdis (valeur à l'actif : 43 379 891 €) au profit de la BECM, la BPI et la banque EDEL en garantie de l'enveloppe totale du financement de l'acquisition des titres de la société Hyerdis pour un montant total de 36 000 K€.

*Nantissement des comptes titres A2G détenus par M. GUINARD à hauteur de 5 400 K€ au profit de la BECM, en garantie de l'enveloppe totale du financement de la réduction de capital liée à la sortie d'un associé pour un montant total de 5 400 K€.

*Caution solidaire de M.GUINARD à hauteur de 1 080 K€ au profit de la BECM en garantie de l'enveloppe totale du financement de la réduction de capital liée à la sortie d'un associé pour un montant total de 5 400 K€.

* Nantissement d'un contrat de capitalisation à hauteur de 2 350 K€, en garantie de l'enveloppe totale du financement du renforcement du fonds de roulement pour un montant total de 3 970 K€.

Charges à payer

	30/09/2023	30/09/2022
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	43 973	47 638
Emprunts et dettes financières divers	23 162	20 521
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 584	17 906
Dettes fiscales et sociales	119	119
Total	84 838	86 184

Notes sur le compte de résultat



Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant facturé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 7 200 euros.

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/11/2007, la société SAS A2G est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS A2G, avenue Mario Benard 83400 HYERES.

Le groupe est constitué par :

- SAS A2G, société tête de groupe
- SAS ESPACE PASSERON, SAS HYERDIS et SAS LES VIGNES DE BEAUMONT, sociétés filiales.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

- Produits de l'exercice : 2 063 262 euros
- Charges de l'exercice : 1 937 018 euros

Soit une économie d'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice de: 126 244 euros.